CAP Maçon

Mis à jour le 16 septembre 2026

Conditions d'entrée et prérequis

Ce CAP en alternance se prépare en 2 ans après la 3ème. En fonction du profil et des besoins de l'apprenti, le diplôme peut aussi se préparer en 1 ou 3 ans.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Etre âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

800 heures

Validation

Obtention du CAP MACON

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans des différentes disciplines.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu, Contrôles en Cours de Formation et/ou épreuves terminales. Conformes au référentiel de certification du diplôme.

Unités certificatives (blocs de

Objectifs professionnels

Le titulaire de ce diplôme exerce dans le domaine du bâtiment pour des travaux neufs ou de rénovation dans des activités de réalisation du gros œuvre (construction de maisons individuelles, de bâtiments collectifs et de bâtiments industriels, tertiaires ou agricoles.

Il contribue également à la réalisation de revêtements verticaux et horizontaux tels que les enduits de façades, les enduits d'étanchéité et les chapes. Dans le cadre de la transition énergétique, le titulaire de ce diplôme est amené à mettre en oeuvre des matériaux bio et géo-sourcés. Il réalise également des ouvrages en béton armé aux dimensions et à la complexité limitées, principalement en maison individuelle ou petit immeuble collectif. Dans ce contexte, il réalise à partir de plans et sur instructions, le coffrage, les armatures complémentaires et met en oeuvre le béton.

Contenu

Activités professionnelles :

– Etude et préparation d'une intervention : compléter et transmettre des documents, décoder un dossier technique, choisir les matériels et les outillages

– Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant : déterminer des quantités de matériaux et composants, organiser son poste de travail, sécuriser son intervention, monter, démonter et utiliser un échafaudage, implanter et tracer des ouvrages, réaliser et mettre en place des coffrages, mettre en place des armatures, fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés, réaliser des maçonneries de petits éléments, réaliser les finitions d'un ouvrage vertical, réaliser les finitions d'un ouvrage horizontal, préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages, contrôler la nature et la conformité des supports, contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux

– Réalisation de travaux spécifiques : échanger et rendre compte oralement, intervenir à proximité des réseaux, mettre en place et démonter un étaiement, réaliser des terrassements complémentaires, réaliser des réseaux enterrés, intervenir sur le bâti existant, poser des éléments préfabriqués

Connaissances générales et techniques associées :

– Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique

– Mathématiques et physique-chimie

– Education physique et sportive

– Prévention-santé-environnement

– Langue vivante étrangère

CAP Maçon

compétences) constitutives du diplôme :

UP1 : Etude et préparation d'une intervention

UP2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

UP3 : Réalisation de travaux spécifiques

EG1 : Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique

EG2 : Mathématiques et physique-chimie

EG3 : Education physique et sportive

EG4 : Prévention santé environnement

EG5 : Langue vivante étrangère

UF1 : Langue vivante

UF2 : Mobilité

Unité facultative : Langue vivante étrangère

Modalités de suivi

En lycée : désignation d'un formateur référent en charge de suivre et d'accompagner l'apprenti tout au long de sa formation et d'assurer le lien avec l'entreprise et le maitre d'apprentissage. Livret d'apprentissage, bulletins de note, conseil de classe, visites en entreprise, suivi des activités réalisées en entreprise.
En entreprise : désignation d'un maitre d'apprentissage, en charge de suivre et d'accompagner l'apprenti pendant la durée de son contrat.

– langue vivante (facultative)

– Mobilité (facultatif)

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du lycée partenaire du CFA.
Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Education Nationale

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En Lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance…
En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 800 heures La durée de la formation en lycée sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minimas réglementaires

Délais et modalités d'accès

Entrée sept/nov principalement
Autres périodes d'intégration sous condition

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

CAP Maçon

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes

Entrée-sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : RNCP41830
- Code diplôme : 50023224
- Formacode : 31734, 31768, 31845
- Code NSF : 311

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle :

Le titulaire du CAP maçon, peut trouver un emploi dans une petite ou une grande entreprise de construction. Il peut exercer dans la rénovation ou encore dans la construction traditionnelle et exercer les métiers suivants : coffreur, constructeur en béton armé, façadier, maçon, vendeur spécialisé en bricolage

Poursuite d'étude :

Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie

Bac pro travaux publics

Passerelles et Equivalences :

En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
  51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
  Ardennes : 06 13 02 47 51
  Haute-Marne et Aube Est : 06 17 83 54 69
  Aube : 06 27 48 88 64
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031